

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	18 (1961)
Heft:	[7]
Artikel:	Sport et philosophie
Autor:	Riedmatten, Adrien de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996532

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sport et philosophie

par Adrien de Riedmatten

Note de la rédaction: Depuis quelques années, de nombreux groupements sportifs se sont constitués sous le nom de « Panathlon-club » destinés à informer la population, et en particulier la jeunesse, sur toutes les questions visant la défense de l'amateurisme authentique. Le Panathlon-club de Sion que préside, avec la compétence qu'on lui connaît, Monsieur Louis Studer, chef des Services du Département militaire cantonal valaisan, s'est fixé, en outre, pour but :

- a) de coordonner l'activité sportive du canton
- b) d'intensifier la pratique de la gymnastique scolaire
- c) de développer la pratique des sports en salle
- d) d'établir des liens d'amitié entre les dirigeants de toutes les associations sportives du canton
- e) de maintenir et de stimuler l'entraînement de base athlétique dans toutes les associations sportives, etc.

Dans son programme d'information de cette année, le Panathlon-club Sion a inclus une conférence de Monsieur Adrien de Riedmatten que ce dernier intitula « Sport et philosophie ».

Grâce à la complicité de notre compatriote écrivain Maurice Zermatten, cette conférence fit l'objet d'une publication dans la Feuille d'Avis du Valais des 17, 20 et 23 mai dernier.

La qualité exceptionnelle de ce texte nous a incité à solliciter de son auteur l'autorisation de le reproduire dans les colonnes de « Jeunesse Forte — Peuple Libre ».

Cette autorisation, Monsieur de Riedmatten nous l'a accordée de bonne grâce et nous tenons à le remercier bien sincèrement pour son aimable compréhension.

Nous en sommes très heureux car, n'est-il pas vrai, la « lumière ne doit pas être mise sous le boisseau » si l'on veut qu'elle éclaire la maison.

Francis Pellaud



Histoire

Depuis quand le phénomène sportif existe-t-il ? Le haut passé nous laisse, à cet égard, dans l'expectative bien que les tableaux que nous brossent les paléontologues du pré-sumérien au quaternaire nous laissent entrevoir que le sport a pu exister depuis les temps les plus lointains.

Il existait au temps des grandes civilisations sémitiques qui virent émerger l'Europe aux côtes vertes, aux baies humides et profondes, aux lacs sombres ainsi que de cette époque, plus récente, où le guerrier Scythe, domptant le cheval bien avant le Perse, le faisait enterrer avec lui pour pouvoir « chevaucher les nuées et chasser le dragon dans l'autre monde ».

Mais c'est donc en nous fiant à notre imagination bien plus qu'aux données historiques que nous évoquons les temps reculés de la pré-histoire, les combats pour la vie, les angoisses des hommes, à ce que furent peut-être leurs jeux et ceux de leurs enfants, car rien ne nous est parvenu de cette période qui nous laisse pres-

sentir l'existence d'une activité sportive semblable à celle que nous connaissons ou que d'autres peuples connurent avant nous.

Pour rencontrer le sport sous forme d'une culture physique apparentée à la nôtre, il faut redescendre jusqu'à la Chine de l'ancien empire. Encore, cette gymnastique, ancêtre « du jeu de l'ombre » fut-elle trop rudimentaire et trop incomplète pour que nous soyons en droit de l'assimiler à notre sport moderne. Si les Egyptiens gravèrent sur les murs de leurs tombes impériales des attitudes offensives ou défensives, origine présumée du jiu-jitsu, et si les Assyriens laissèrent dans le dur granit le souvenir de leurs chasses royales, les Japonais remontèrent jusqu'aux dieux Kaschima et Kadori pour apporter la preuve de la pérennité de « l'école de la moelle du saule ». Mais, en réalité, ni les uns ni les autres ne virent l'éclosion du véritable sport et ce dernier, en tant qu'activité libre et ordonnée, ne fut connu avec certitude que le jour

où le roi d'Elide Iphitos, plaçant son territoire sous la protection de tous les Grecs, créa vers 884 av. J. C. les fameux jeux olympiques.

Depuis cette date, les jeux se succédèrent tous les 4 ans, durant près de 13 siècles, jusqu'au moment où l'empereur Théodose les supprima. Le sport olympique sombra alors dans l'oubli.

Nous devons au baron de Coubertin de l'avoir fait renaître.

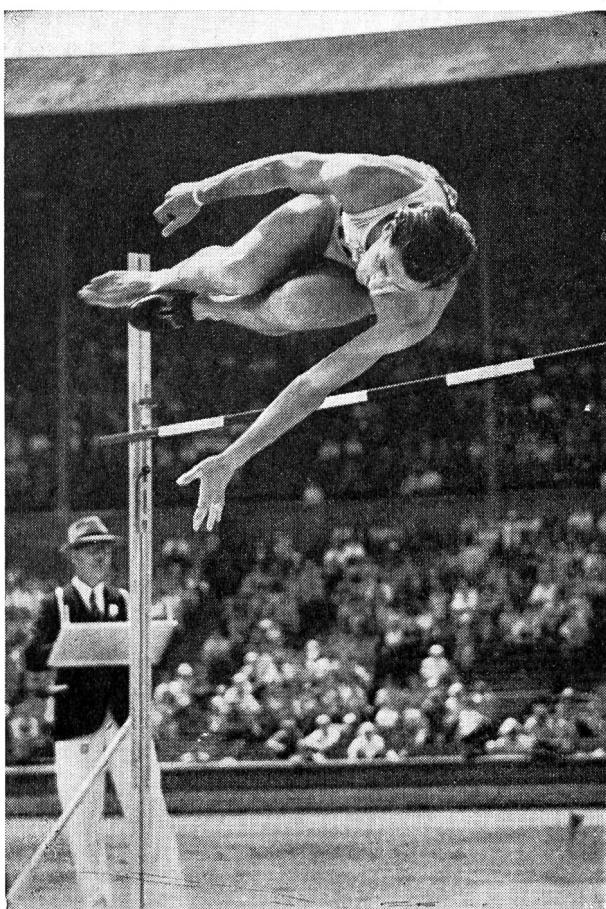
En effet, les Olympiades de 1896, à Athènes, renouèrent avec l'antiquité et trouvèrent leur couronnement dans le triomphe au marathon du berger grec de Maroussi, Spiridon Louys qui, tout couvert de la poussière des routes thébaines, apporta la première victoire de cette discipline au pays qui fut à la fois le plus beau et le plus sélect du monde. Par la suite, les Olympiades de Paris, Saint-Louis, Londres, Amsterdam, Los-Angeles, Berlin, Helsinki, Melbourne et Rome avec des fortunes diverses, mais avec un succès de participation et d'intérêt grandissant, consacrèrent définitivement l'importance du sport dans notre vie contemporaine.

Nature du sport

La nature du sport est difficile à déterminer. Nous le voyons aisément lorsque nous nous référons par exemple aux définitions qu'en donnèrent Littré et Larousse (1801—1881, 1817—1875).

En effet, pour Littré le sport est un mot anglais employé pour désigner tout exercice en plein air tel que course de chevaux, canotage, chasse à courre, tir, pêche, tir à l'arc, gymnastique, escrime, etc., tandis que, pour Larousse, il est la pratique méthodique des exercices physiques, non seulement en vue du perfectionnement du corps humain mais encore de l'esprit, de certaines qualités telles que la loyauté, l'énergie, la persévérance, la décision.

Le gracieux envol du sauteur en hauteur. Le record du monde est actuellement situé à 2,24 m !



La première de ces définitions nous laisse penser que le disciple du positiviste Comte ne s'est pas intéressé au sport en vertu de sa formation intellectuelle et du goût des universitaires de son époque. De son côté, Larousse n'eût pas mérité la couronne d'olivier sauvage à l'exemple d'Euripide, mais lui-même ou ses successeurs connurent vraisemblablement l'œuvre vivante de l'Anglais Thomas Arnold et des arguments d'Herbert Spencer ; sa définition, à l'inverse de celle de Littré, contient des éléments valables qui méritent d'être retenus. Elle ne saurait néanmoins échapper au reproche de constituer un cadre trop étroit car la pratique méthodique des exercices physiques s'adresse davantage à la préparation technique du sport lui-même qu'à son déroulement qui a lieu selon des règles pré-établies, dans la liberté et l'inspiration du moment ; la limitation du sport à un exercice en plein air porte sa propre condamnation, tant il est vrai que « le plein air, ne saurait être une condition de la pratique du sport en général, mais simplement le climat naturel de certaines activités sportives ». En revanche, le but du sport est bien le perfectionnement du corps humain, de l'esprit et de certaines qualités telles que la loyauté, la persévérance, la décision mais ce but en est le but lointain et le perfectionnement moral vers lequel il tend, comporte un complexe inséparable de certaines qualités et non leur isolement comme on pourrait le penser. Aucun sport n'est, en effet, possible sans que les qualités de persévérance, de loyauté, de volonté, d'intelligence ne soient simultanément sollicitées.

La véritable définition philosophique du sport déborde le cadre que lui ont assigné Littré et Larousse ; elle s'appuie sur un genre prochain et une différence spécifique qui en déterminent sa nature et sur un but qui ne laisse pas d'équivoque. Aussi voyons-nous le sport comme une activité libre et ordonnée, distincte du jeu et du combat, dont le but est l'harmonieux développement physique et moral de l'individu.

L'activité libre et ordonnée, distincte du jeu et du combat joue à l'intérieur du genre activité le rôle de différence spécifique car l'extension du genre activité est plus grande que celle de l'espèce activité libre et ordonnée et sa compréhension est, en conséquence, plus étroite. Quant au but final, il caractérise l'activité sportive dans ses effets par rapport à toute activité du même genre.

Examinons maintenant la définition que nous avons élaborée et cherchons à en pénétrer le sens.

Le sport est, dans la règle, une activité à prépondérance physique. Nous devons cette adjonction au terme activité, si même nous ne l'avons pas introduite dans notre définition, car s'il est vrai que cette activité mobilise les ressources physiques, intellectuelles et morales de l'homme, elle met souvent à contribution, d'une manière particulièrement forte, son énergie physique. A ce critère s'ajoute celui de la liberté puisqu'aucun acte de l'homme ne saurait être moral ni faire naître une responsabilité s'il n'est point d'abord libre. Sans choix volontaire, sans indépendance nous ne pouvons rattacher un effet à sa cause en y introduisant les notions de responsabilités et de justice et le but final d'une activité indépendante ne peut ressembler à celui d'une activité imposée. La différence qui existe entre des sportifs pratiquant l'aviron et des galériens de sa Majesté, brisés par les mauvais traitements et soulevant de lourdes rames, sous le poids des chaînes, est un exemple ; celle du combat de deux boxeurs qui s'affrontent pour leur plaisir, et de celui des gladiateurs de l'époque romaine, défendant leur vie, en est un autre. La liberté dans le sport, comme dans tout autre acte, permet à chacun de faire ou de s'abstenir de faire ; elle s'étend à la délibération, à la décision et à l'exécution ; elle est morale, intellectuelle et physique.

L'athlète noir domine dans la plupart des compétitions de courses de vitesse grâce à son extraordinaire capacité de détente et d'endurance.



L'activité sportive doit ensuite être ordonnée. Nous entendons par cela non point qu'elle soit nécessairement systématique ou méthodique. Le système et la méthode appartiennent, en fait, bien plus à la préparation technique qui n'est qu'un élément de l'activité sportive ou qu'une de ses conditions. On ne peut faire du hockey sur glace sans savoir patiner et manier la crosse, ou du football sans savoir shooter, mais on ne fait pas encore du hockey ou du football parce que l'on patine ou que l'on shoote.

L'activité ordonnée suppose encore que l'activité libre du sport se déroulera suivant un ordre déterminé, exprimé par la règle. Cette dernière est un cadre dont la raison est soit de contenir l'activité dans certaines normes, et elle pourra avoir plutôt un rôle de rétention et de mesure, soit de guider vers un but et elle pourra avoir un rôle d'accompagnement, voire de soutien ou même de pression.

Dans son rôle, la règle empêchera que l'activité sportive ne devienne confuse. Mais elle laissera à l'acteur, dans les limites fixées, le déploiement de son inspiration, de sa fantaisie ou de son initiative.

C'est ainsi que bien que la tendance du sport moderne soit de devenir technique et scientifique, nous pouvons affirmer que le sport n'est pas une science au sens rigoureux du terme, puisqu'il laisse une large part à l'improvisation et à l'empirisme et qu'il n'est pas non plus pure invention étant loin du désordre ou de l'absence de toute discipline.

Nous avons écrit que le sport était distinct du jeu et

du combat. Cet élément de notre définition n'est pas, à proprement parler indispensable à la notion de différence spécifique à l'intérieur du genre activité. Nous aurions pu aussi bien nous contenter d'écrire que l'activité sportive était une activité « libre et ordonnée à prépondérance physique dont le but est de permettre l'harmonieux développement des forces physiques, intellectuelles et morales de l'individu ».

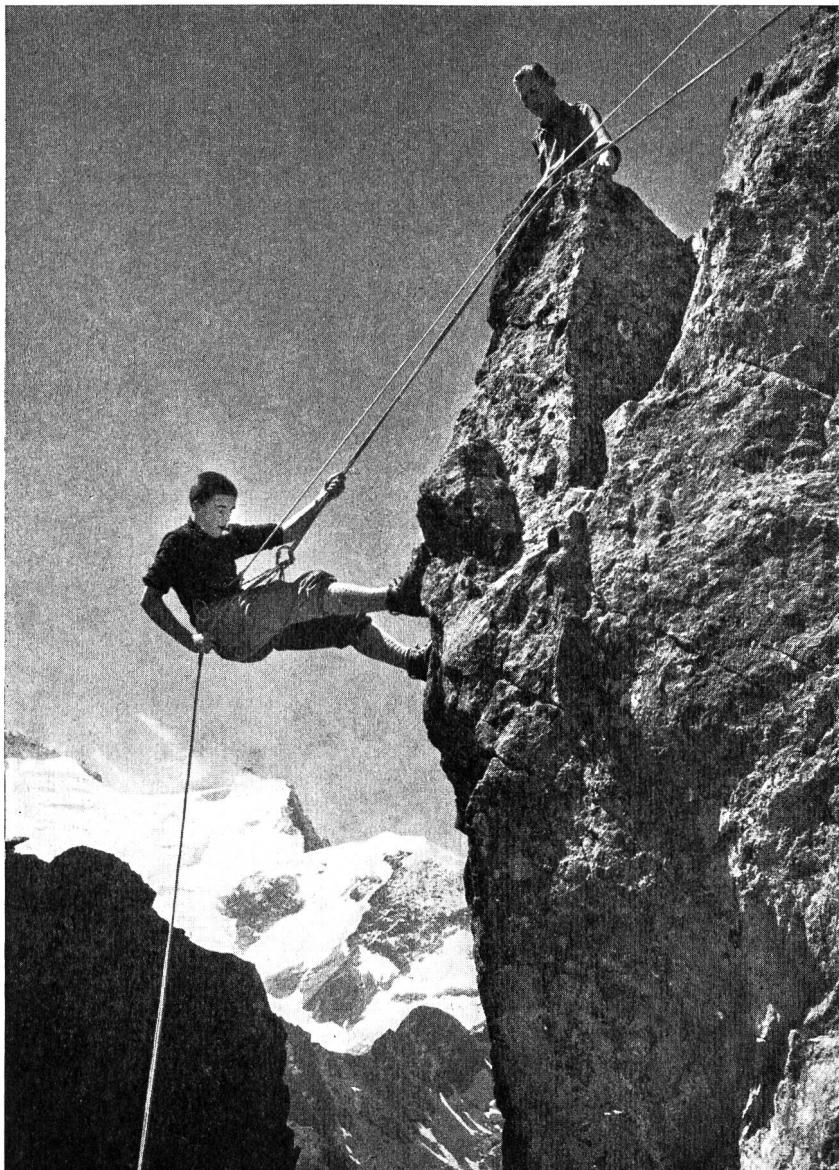
Néanmoins, nous avons introduit cette distinction parce qu'elle est essentielle si l'on veut éviter la confusion si fréquente entre le jeu, le combat et le sport.

En effet, la parenté de ces derniers est grande et il n'est pas faux de dire que l'on pourrait diviser l'ensemble de l'activité sportive en deux catégories : l'activité sportive apparentée au jeu et que nous appellerions sport de distraction et celle apparentée au combat et que nous appellerions sport de compétition. Le sport peut être l'un ou l'autre, l'un après l'autre, voire les deux à la fois.

Un match de tennis est un jeu et une lutte, le ski, la nage peuvent être pure détente ou compétition, le karaté-do sera tantôt danse rythmée, combat réglé, lutte libre.

Cependant, si la parenté du sport avec le jeu et le combat est frappante leur séparation reste aussi sans équivoque possible.

Le jeu est, comme le sport, une activité libre et ordonnée, mais il n'est pas, dans la règle, une activité à prépondérance physique ; certains jeux même sont purement intellectuels comme par exemple celui d'échec,



En montagne, chaque affrontement d'un danger procure une force éducative et salutaire que l'on n'éprouve dans aucune autre école. Le sentiment de ne pas être pleutre élève et fortifie l'âme humaine. A. F. Mummery

de bridge, de devinette, etc. et ne mettent en œuvre pour ainsi dire aucune énergie physique. Le jeu est ensuite une activité gratuite dont le but est la détente et la récréation. Il ne poursuit pas un idéal d'équilibre physique, intellectuel et moral et s'il contribue à un développement du corps, de l'esprit et même du caractère, ce n'est qu'accidentellement et sans que ce résultat soit essentiel. Il a sa fin dans la distraction alors que celui-ci n'est qu'un effet pour le sport. En réalité, il existe des différences fondamentales de nature et de but entre l'un et l'autre et si parfois un certain mélange se produit, c'est que les activités sportives qui ne sont pas apparentées à la lutte, ont presque toujours un caractère de récréation marqué : qui mettra néanmoins constamment en œuvre les forces physiques et morales dans un but supérieur d'harmonie finale. Ce qui ne sera, en revanche, jamais le cas pour le jeu dont le but est immédiatement et définitivement atteint dans la détente.

Le sport est aussi apparenté au combat. Néanmoins, la différence demeure, là également, très nette. En effet, le combat n'est pas toujours libre. Il peut être imposé à la partie la plus faible et le sera même souvent. Il n'est pas non plus ordonné; il n'obéit à aucune règle. Son déroulement s'effectue suivant les circonstances et les nécessités du moment.

Sa fin n'est pas la recherche de l'harmonieux équilibre des facultés physiques, intellectuelles et morales, mais la domination d'un adversaire par l'autre pour porter atteinte à son intégrité physique, à ses biens, et même provoquer sa mort ou celle de ses proches. Fin hautement immorale et détestable qui ne pourra jamais rien avoir de commun avec le sport.

Si le combat semble proche de certaines activités sportives dites de compétition, c'est parce que le but immédiat de ces activités comporte aussi la victoire sur l'adversaire. Pourtant quelle différence essentielle entre ces deux maîtres de judo qui s'affrontent dans la loyauté et l'estime réciproque ; quelle différence aussi chez ces deux champions de tennis où tout est élégance, correction, fair-play et le combat cruel ; la lutte implacable de ces deux adversaires opposés dans la haine et le désir de destruction.

But du sport

Nous n'avons pas parlé de développement intellectuel en définissant le sport non parce que l'intelligence n'est pas mise à contribution dans l'activité sportive (elle est nécessaire au sport comme à toute activité humaine) mais parce que le sport est, avant tout, le développement de l'esprit. La contribution du sport à l'épanouissement intellectuel reste, selon les cas, modes-

te : elle n'est pas négligeable, néanmoins, du fait que la sollicitation de l'intelligence, même pour les choses les plus humbles, augmente sa capacité et sa souplesse. Tout autre est la question du développement physique de l'individu. Presque tous les sports exercent sous cet aspect, une influence énorme même si des différences sensibles se remarquent d'une activité à l'autre et si l'action de certains d'entre eux est relativement limitée. C'est dire que, sous l'angle du développement physique et de la contribution de l'énergie musculaire, de très grands écarts peuvent exister entre la natation, la marche, le judo et le tir à l'arc, par exemple. Les cas limites sont toutefois restreints. Le développement physique harmonieux de l'individu résulte de presque toute activité sportive. Que certains sports soient inférieurs à d'autres, sous le rapport de la dépense des forces physiques ne signifie pas qu'ils ne demeurent des sports authentiques. On ne peut du reste séparer l'action physique du développement moral de l'individu et seule est parfaite dans sa nature et son but, l'activité sportive qui, tout en réclamant un concours physique total, permet le plus haut développement du caractère. C'est à ce titre que l'alpinisme me paraît supérieur à tous les autres puisque non seulement l'individu y trouve un champ d'exercice physique unique, un enchantement de l'esprit et du cœur, l'école des plus dures batailles, mais encore les joies incomparables de l'amitié au sens le plus élevé du terme. Par le développement moral de l'individu, qui est l'un des buts principaux du sport, nous comprenons le renforcement du caractère et de ces qualités éminentes que sont l'endurance, le sang-froid, la hardiesse, le courage, la force, la patience, la concentration, la justice, le fair-play, la bonté, le sens social, etc. En un mot, de tout ce qui élève l'homme. Plus nous nous éloignerons des instincts mauvais qui font de « l'homme un loup pour l'homme », mieux nous comprendrons les besoins des autres ; plus nous approcherons de cette vertu dont Saint Paul dit « que sans elle toutes les autres sont lettre morte ».

C'est dans cette vertu que les activités sportives, qu'elles soient de compétition ou d'agrément, trouvent leur raison finale quel que soit du reste leur but spécifique. Et cette raison, au sens philosophique du terme, se confond véritablement avec ce vers quoi l'homme aspire de plus pur et de plus grand.

Sport et esthétique

En parlant de sport nous parlons aussi d'art ou de la nature du beau et des règles qui le gouvernent. Résidant dans l'intelligence, qualité permanente rendant l'action aisée, rapide et agréable, l'art, vertu pratique par excellence, permet à l'artiste la spontanéité créatrice.

Ce n'est pas aller trop loin que d'affirmer que l'art s'applique au sport, même si les frontières de l'un et de l'autre ne sont pas toujours tout à fait délimitées. Le sport comporte, comme les arts de mouvements, l'unité, la variété, la clarté, l'intelligence. L'œil n'est-il pas charmé par les attitudes et l'esprit ne reconnaît-il pas, dans les mouvements inspirés, la réussite du chef-d'œuvre ? Le pur déploiement d'activité n'est-il pas source de joie et de cette émotion si particulière et susceptible d'une telle intensité qui naît de la perception du beau ? Sans aucun doute. C'est pourquoi nous pourrons assimiler les attitudes des — Katas — aux danses les plus belles et dire que beaucoup de sports qu'ils tiennent de la chorégraphie et participent, à la fois, de la sculpture par les attitudes mouvantes qu'ils mettent en jeu ; de l'architecture par les équilibres de groupe qu'ils réalisent et même de la musique, dont ils épousent, en un certain sens, le rythme propre en en donnant une sorte de traduction plastique.

Dans le jeu d'un Real-Madrid, dans les mouvements

inspirés d'un di Stefano, dans le tracé d'un Tony Sailer, dans les Katas d'un maître japonais nous trouvons autant d'exemples vivants et cet art du sport auquel nous venons de faire allusion.

Sport et morale

Le problème du sport est également lié à la morale, au bien et au mal, soit parce qu'il nous fait réaliser la perfection de notre nature ou, au contraire, parce qu'il nous en éloigne.

Nos facultés sont ordonnées au bien total de l'homme, principe et terme de nos actes. Notre fin dernière est donc ce qui est voulu pour soi, le reste lui étant subordonné à titre de moyen. Tous, nous recherchons le bien souverain, si même nous nous laissons abuser par l'attrait des choses corporelles et intellectuelles et par celui des biens finis. Pascal n'a-t-il pas dit précisément de ce bonheur subjectif « que même lorsque l'homme va se pendre c'est encore le bonheur qu'il recherche d'une tendance instinctive et fatale ».

Et ne peut être bien souverain qu'un bien absolu, objectif, à la portée de chacun, exclusif de tout mal en dehors et au-dessus des biens créés ici-bas.

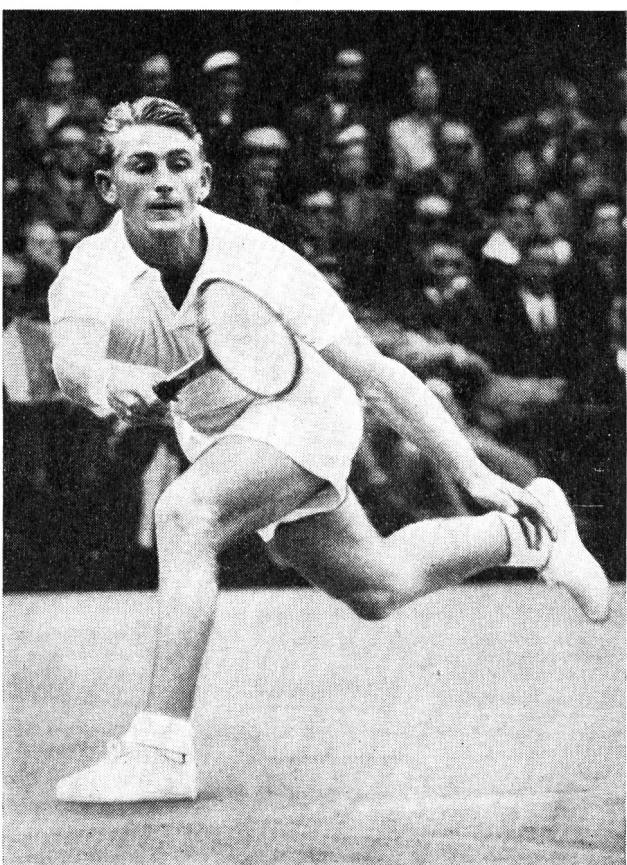
Le sport tendra donc à ce bien et aucune de ses activités ne sera morale si elle s'y oppose. Il sera soumis à la justice, à la charité, à la règle, au droit et au devoir, à toutes les conditions de la finalité de l'homme qui ne s'épuisent qu'en Dieu.

Sport antique et sport moderne

Le sport antique et le sport moderne rentrent-ils maintenant dans cette définition que nous avons élaborée à partir de notre expérience personnelle.

Celui qui a été à Olympie sait que la nature avait merveilleusement approprié ce lieu à ses destinées. En donnant à la plaine d'Elide un charme incomparable, en rendant verdoyante et gracieuse la vallée de l'Al- (suite voir page 10)

L'élégance racée du tennis fait de ce sport l'un des plus spectaculaires !



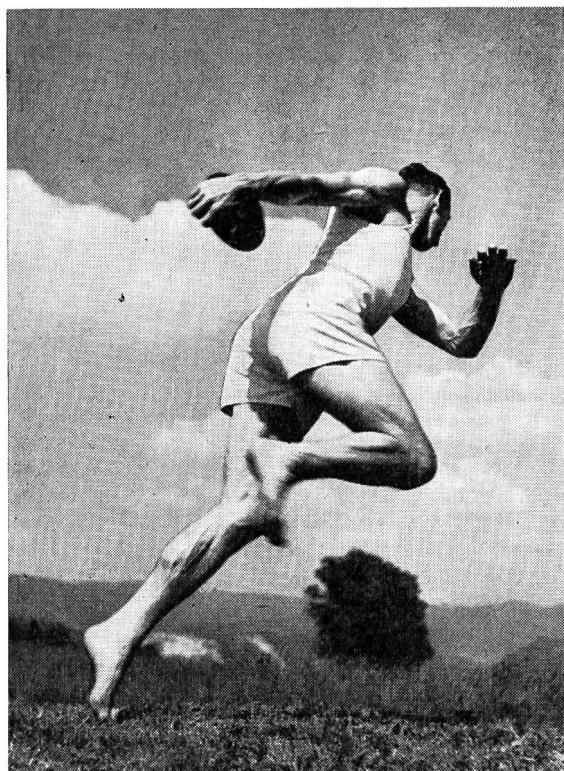
phée au pied des collines où se mêlent le pin, l'olivier, la vigne, le myrtle, elle devait ravir l'admiration des Grecs habitués à des beautés plus sévères. Aussi était-il impensable que se déroulent ailleurs les jeux les plus fastueux de la Grèce antique. On en connaît l'exécution, la préparation, sous l'égide des juges Hellanodices et les disciplines qu'elles comportaient : la course, le disque, le javelot, le saut, la lutte, le ceste, les chars et le pancrace. On sait l'importance de la solennité religieuse de leur ouverture et de ce serment célèbre par lequel les athlètes libres, préparés depuis 10 mois dans le gymnase, juraient qu'ils n'avaient commis aucun crime et qu'ils respecteraient loyalement les règles de la compétition.

On garde également en mémoire les écrits de Pausanias sur les courses du stade, du diaulos, du dolichos ; l'entraînement exceptionnel de ces athlètes que l'on voyait à peine passer et qui couraient pourtant dans une épaisse couche de sable fin ; l'endurance de ce vainqueur célèbre qui, après les 14 1/2 km. du dolichos, franchit d'un trait les 90 km. le séparant d'Argos ; les brillantes courses de chars ; la lutte, plus élégante que brutale ; le pancrace estimé des meilleurs ; le terrible ceste dont les protagonistes revenaient méconnaissables. Après 20 ans, dit une épigramme, Ulysse fut reconnu par son chien Argos, mais toi, Stratophon, après 4 heures de pugilat, tu es devenu méconnaissable, non seulement pour les chiens, mais pour tes concitoyens eux-mêmes. Que dis-je ? Si tu veux te regarder dans un miroir, tu t'écrieras en jurant : « Je ne suis pas Stratophon ! »

Endurance, vitesse, force, élégance, brutalité même, tout était compris dans ces luttes qui étaient le prétexte aux fêtes religieuses les plus solennelles, aux réunions d'hommes d'Etat, de généraux et d'artistes et dont l'importance dépassait largement le cadre de la compétition sportive.

Rendez-vous international de la dévotion hellénique, réunion politique, littéraire et artistique, les jeux apparaissaient à la fois comme un phénomène religieux, politique, social, économique, artistique et moral.

Le discobole de Macolin !



Religieux dans les offrandes aux dieux, le serment, la fameuse trêve sacrée ; social dans le mélange d'athlètes de toutes conditions pourvu qu'ils fussent libres et non coupables de crimes, dans celui des spectateurs et des invités, accourus de toutes parts ; politique dans cette admirable idée panhellénique que le grand Péliclès aurait voulu perpétuer ; économique dans les profits des organisateurs et surtout des athlètes, comblés financièrement, nourris à vie au Prytanée, exempts d'impôts ; culturel dans les conférences des philosophes et des poètes ; militaire dans les compétitions leur étant réservées et la gloire rejoignant sur la cité, désormais invulnérable pour avoir élevé de tels héros ; artistique enfin par la production de chefs-d'œuvre incomparables dont ceux qui nous sont restés nous laissent l'impérissable nostalgie de ceux qui ont disparu.

Mais les jeux, comme l'ombre s'oppose à la lumière, eurent aussi leurs faiblesses dans le désir du gain, les exagérations de l'entraînement, le fonctionnarisme, les règlements, l'emprise de la médecine et même occasionnellement, la corruption. Palipos l'Athénéen n'achaqua-t-il point ses adversaires en pentathlon qu'il gagna en 332 av. J.-Ch.? Les jeux n'en demeurent que plus près de nous, plus humains, plus semblables aux nôtres et nous pouvons vraiment leur appliquer notre définition en disant que le sport grec était une activité libre et ordonnée, distincte du jeu du sport ayant pour but le développement harmonieux du corps et de l'âme.

Toute l'éducation des Grecs, du reste, était centrée sur cet équilibre. Depuis la plus haute antiquité, la glorieuse Sparte, qui eut ses heures de ferveur intellectuelle, donna l'exemple d'une inébranlable fermeté de caractère. Parallèlement, les corps se développèrent dans l'endurance et la beauté, proposant à nos regards, après la robustesse du Doryphore, la merveilleuse élégance de l'Apoxyomène. Le sentiment religieux, exprimé dans le culte de l'hommage aux dieux, ne le cédait en rien au caractère et à l'équilibre physique, même s'il n'avait pas un sens aussi élevé que celui que nous attribuons au but final du sport. Aurait-il pu en être autrement avant le christianisme ? Dans le même temps, le sentiment moral se maintenait à un haut degré, malgré les faiblesses auxquelles nous avons fait allusion, et la loyauté sportive dominait les concours. L'inoubliable trêve planait sur les jeux comme une colombe de paix et la communauté des athlètes, le mélange des spectateurs, donnait à l'ensemble ce caractère social et de solidarité que nous connaissons.

Tout était réuni pour le progrès dans l'ordre, la beauté dans la discipline, la réussite dans l'indépendance et la justice. C'est pourquoi les jeux furent vraiment l'expression parfaite du sport antique et que nous ne pouvons nous empêcher, à propos de la victoire olympique, de nous écrier avec Pindare : ... « comme l'eau est le meilleur des éléments, comme l'or est le plus précieux parmi les trésors des mortels, comme la lumière du soleil surpassé tout autre chose en éclat et en chaleur, ainsi, il n'est point de plus noble victoire que celle d'Olympie ».

Le sport et l'olympisme moderne

Notre définition s'applique-t-elle aussi dans sa lettre et dans son esprit au sport et à l'olympisme moderne ? Nous répondrons affirmativement à cette question tout en faisant les quelques réserves qui s'imposent.

Tandis que le sport antique ne nous est connu que par les jeux olympiques à caractère de compétition et de spectacle, le sport moderne nous présente un visage différent.

Il n'est plus exclusivement olympique, même si les jeux restent, avec les championnats mondiaux, l'expression la plus haute du sport dit amateur. Il est en-

core sport de récréation, sport de compétition professionnelle et amateur et enfin sport-spectacle professionnel et amateur.

Ces différents aspects lui confèrent des dimensions nouvelles et son évolution l'engage dans des directions différentes. C'est ainsi que l'importance de certains sports, dits de récréation, comme le ski, par exemple, tend à devenir considérable et qu'à l'intérieur de ces sports, la proportion des professionnels et des compétiteurs, par rapport aux autres membres qui le pratiquent, s'affaiblit. Le nombre des personnes qui s'adonnent aux sports de détente augmente sans cesse, de même que le nombre de celles qui sont actives dans les sports de compétition amateur. Les professionnels ne diminuent pas numériquement mais seulement proportionnellement. Les sports-spectacles, déjà connus dans l'antiquité, prennent à leur tour une extension plus grande peut-être que du temps d'Olympie et de Rome, sans doute par suite du besoin de changement et de distraction que nécessite la vie trépidante du XXème siècle. Mais la différence essentielle entre le sport antique et le sport moderne réside, avant tout, dans l'opposition du professionnalisme et de l'amateurisme.

La création de l'amateurisme fut un produit des gentlemen et des associations sportives anglaises de la seconde moitié du siècle dernier. Lorsque le baron de Coubertin revint de sa visite à Thomas Arnold, en Angleterre, il fut persuadé que l'éducation sportive anglaise, base, selon lui, de la formation de la jeunesse, et de la grandeur de l'Empire, devait remplacer l'innocente discipline gymnastico-militaire imposée en France et devenir un jeu international d'abord, universel ensuite.

Il ne faisait que reprendre, à l'aube de 1888, les idées de Spencer concernant la lutte, par le sport, contre l'atrophie des muscles, l'obésité, la névropathie, la paresse physique, l'engourdissement intellectuel. Mais il voulait que cet exercice fut amusant, que la jeunesse fut entraînée rationnellement, comme la jeunesse grecque, que l'homme devint un homme complet et puisse, à l'exemple d'Euripide, écrire Ephigénie de la même main qui venait de gagner, aux jeux olympiques, la couronne de l'athlète.

Ce programme, il le réussit. Il jeta la semence du magnifique arbre olympique moderne, le vit s'épanouir somptueusement, mais il ne put empêcher que l'esprit, traditionnel, obstiné et obtus de l'Angleterre ne lui imposât, par le truchement des associations sportives et des clubs, la vicieuse notion de l'amateurisme ; notion dont l'explication ne fut pas autre chose, à l'origine, qu'une réaction contre le professionnalisme anglais qui s'adressait plus ou moins à la lie sociale du pays nourrissant « le pari » des tricheurs de l'époque.

Pour avoir voulu dresser une barrière entre le professionnalisme et le sport, pour la maintenir envers et contre tout malgré l'évolution, les Anglais emprisonnèrent le sport et se trouvèrent eux-mêmes bientôt acculés par les non-sens et les innombrables cocasseries de l'amateurisme, depuis sa définition :

« Est amateur tout gentleman n'ayant jamais pris part à un concours ouvert à tout venant, qui n'est ni ouvrier, ni artisan, ni journalier », en passant par l'interdiction au père de Grace Kelly de participer aux régates royales de Henley, en 1912, parce qu'ouvrier, pour finir par le retrait de deux médailles d'or du pentathlon et du décathlon conquises à Stockholm en 1912 par le célèbre athlète James Thorpe « parce qu'il avait joué, en 1909 et 1910, dans une équipe de baseball de la Caroline du Sud pour le salaire mensuel de 60 livres sterling.

Le baron de Coubertin ne voulut jamais l'amateurisme, ne s'y intéressa pas et aucun mot de son célèbre serment olympique n'y fait allusion.



Le jeu libre et bienfaisant de la course en plein air.

Le sport moderne que nous avons défini comme une activité libre, ordonnée, ayant pour but l'équilibre moral et physique de l'individu, se divise en sport de récréation, de compétition et de compétition-spectacle. Il est amateur, professionnel ou amateur-marron. La différence avec le sport antique, nous l'avons dit, réside essentiellement dans la notion professionnelle et amateurisme, cette dernière n'étant pas une différence de nature ou de but final, mais une différence accidentelle.

Considérée sous l'angle philosophique de la définition du sport, elle apparaît non seulement comme un embranchement secondaire, mais comme une chose sans intérêt et sans importance dont la fortune, à l'échelle olympique, ne s'explique que par un certain trouble des esprits. Seule compte, dans le sport de compétition, la loyauté sportive et à cet égard, la confiance que l'on peut accorder à un di Stéfano, à un Puskas, largement rétribués, vaut celle que mérite n'importe quel amateur payé sous table. N'est-ce pas, du reste, par un juste retour des choses qu'est apparu l'amateurisme marron, cette institution dont je ne puis dire assez combien les situations infiniment drôles qu'elle crée pour les dirigeants et comités, me mettent en joie. Pour le reste, notre sport olympique, si nous exceptons la notion de ces amateurs qui y participent, après une préparation dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne le cède en rien aux entraînements professionnels les plus poussés (leur santé serait du reste en danger s'ils ne le faisaient pas) ressemble au sport olympique de l'antiquité sous l'aspect de sa nature et de son but. Il n'est pas religieux, mais il a néanmoins son mysticisme ; il est apolitique, mais il est international comme le sport antique était pan-hellénique ; il n'a pas de caractère militaire ou économique prononcé mais il est social dans le rapprochement des individus, des races et des nations différentes ; moral dans son but et son exécution tout en restant soumis aux faiblesses naturelles de la condition humaine.

Conclusion

Le sport est une admirable discipline du corps et de l'esprit. Il est une école de ténacité, d'endurance, de volonté et de puissance ouverte à tous. Il est le principe d'équilibre de ce corps admirable que personne n'a le droit de défigurer ou de rendre ridicule ; il est ce par quoi chacun peut se dépasser, seul d'abord, puis en face de cet adversaire que l'on associe à sa victoire parce qu'il en a été l'instrument, à cette victoire surtout grande par sa modestie et sa simplicité ; le sport enfin, encadré dans le groupe ou la société, conduit à la compréhension, à l'amour du prochain, aux joies intimes de cette âme qui est la splendeur de la vie.